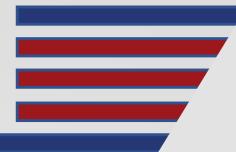


# Règlement Challenge TOP GUN Mission AVB



## Article 1 : Organisation

Dans le cadre de l'animation **Aide à la vente d'un bien**, Signature Sur Mesure Division de la Sté Com & Prima, SA à conseil d'administration au capital de 37 000€, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° SIREN 451 058 952, ayant son siège social 75 RUE DE ROMAINVILLE 93100 MONTREUIL, organise un temps fort baptisé « **Top Gun Mission AVB** ».

## Article 2 : Participants

La participation à cette animation est réservée au réseau vente : conseillers vente et agences CSF de la société CRESERFI. Ils seront les seuls et uniques à concourir au classement et bénéficier des gains qui y sont attachés.

## Article 3 : Conditions et objectifs

Le challenge est divisé en deux parties : Conseillers et Agences.

### Règle de base :

La présente animation se déroule sur la **période du 3 avril au 15 juin 2023** pour les conseillers vente et agences de Métropole + DROM.

### PARTIE CONSEILLERS

Tous les conseillers vente de chaque région cumuleront des points tout au long du Challenge. A date de clôture un classement par région sera érigé. Le classement récompensera jusqu'à 15 conseillers vente gagnants par région soit au maximum 45 gagnants sur l'ensemble de l'hexagone + DROM **sous forme de Point PROMOSTIM ou cadeaux**. Pour être éligible au classement, des droits d'entrées individuels sont à valider.

Seront comptabilisés le **nombre de contacts acceptant la mise en relation avec l'un de nos partenaires** ainsi que le **nombre de Mandats de vente signés sur l'un de ces contacts envoyés**. Le classement se fera par région en fonction du **nombre de MILES cumulés durant la période du Challenge**.

Générateurs de MILES	Nombre de MILES générés
1 Contact AVB envoyé à un partenaire	= 10 MILES
1 Mandat de vente signé par le partenaire avec le contact envoyé	= 40 MILES

Pour être comptabilisé le **contact** devra être saisie sous Horizon et transmis à un partenaire Prescripteur avec une convention de partenariat AVB au statut Horizon 'activé'. Concernant les contacts transmis au réseau I@D ils devront être également saisies sous **Propertips** by IAD (ancien NOSREZO) en suivant le process transmis par le Pôle Prescription.

Pour être comptabilisé, le **Mandat de vente** devra être signé, saisie sous Horizon au statut « **Mandat de vente signé** ». Un justificatif (copie Mandat de vente) devra être ajouté en Fichier joint sur le projet saisie sous Horizon. Seuls les Mandats provenant d'un contact envoyé pendant le Challenge seront validés **date de saisie HORIZON faisant foi**.

### Droits d'entrée :

Pour concourir, chaque conseiller vente devra s'affranchir d'un droit d'entrée individuel de 50 MILES au total quel que soit la composition.

Classement par région	Nombre de gagnants par région (EST OUEST NORD au sens Directrice de région)	Gains par région	Nombre total de gagnants toutes régions confondues	Total des gains toutes régions cumulées
1 <sup>er</sup>	1	7500 points	3	22 500 points
2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup>	2	3000 points	6	18 000 points
4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup>	2	2500 points	6	15 000 points
De 6 <sup>ème</sup> à 10 <sup>ème</sup>	5	1500 points	15	22 500 points
De 11 <sup>ème</sup> à 15 <sup>ème</sup>	5	Cadeaux	15	Cadeaux
Soit un total de	15	26 000 points	45	78 000 points

Chaque agence cumulera via ses conseillers des résultats sur 3 items différents. Un item portera sur la Saisie HORIZON, un autre item portera sur le Volume de MILES cumulés et le dernier sur le volume de Mandat signés. Le ou les meilleur(e)s agences remportera (ont) des points PROMOSTIM qui seront versés sur le Budget de ou des agences gagnantes. La sélection sera nationale sans notion de région. Une seule et même agence pourra remporter les gains des 3 Items.

### Comptabilisation :

Item de sélection de la ou les meilleure(s) agence(s)	Critères évalués	Gains en nombre de points Promostim
Médaille de l'Agence avec les meilleures saisies HORIZON	Suivi du process dans le détail + volume de saisie	3000
Médaille de l'Agence ayant généré le + de MILES via ses conseillers	Nombre de miles validés pour chacun des conseillers ventes rattachés à l'agence.	3000
Médaille de l'Agence ayant fait signer le plus de mandats de vente à son partenaire	Nombre de Mandat signés sous présentation des documents	7500
<b>Soit au total</b>		<b>13 500</b>

**Droits d'entrée :** Seuls les résultats des conseillers ayant validés leurs droits d'entrée seront comptabilisés dans l'accès au gain de(s) agence(s) gagnante(s).

Une seule et même agence peut remporter une ou plusieurs médailles.

### Article 4 : Fonctionnement

Jusqu'à la fin de l'animation, le Pôle Prescription de la DPP alimentera le tableau de suivi AVB par conseillers et par agence. Les résultats seront arrêtés le **15 juin** sauf pour la comptabilisation des Mandats de vente signés qui seront arrêtés au plus tard le **17 juillet 2023**. Du 15 juin au 17 juillet seuls les mandats signés provenant d'un contact envoyé entre le **3 avril et le 15 juin** seront comptabilisés.

### Article 5 : Règles d'attribution des gains

Chaque conseillers présents et non démissionnaires employés par CRESERFI ayant validé ses droits d'entrées TOP GUN MISSION AVB 2023, se verra attribuer les gains relatifs à son classement dans sa région et au point correspondants au montant de la récompense. Les points obtenus ne pourront donner lieu à aucun échange ou contrepartie en espèces et sont non cessibles.

En cas d'égalité sur la partie conseiller dans une même région, les dates de saisies de l'opportunité départageront les gagnants.

En cas d'égalité sur la partie agence les autres critères seront regardés. Exemple : 2 agences ont le même nombre de MILES : seront pris en compte les 2 autres items que sont le Mandat de vente signé et la qualité de saisie HORIZON. L'agence qui aura la meilleure évaluation globale remportera la médaille initialement convoitée.

Les gains gagnés par les conseillers sont visibles sur leur compte personnel sur l'application signature sur mesure.

Les gains de l'agence sont visibles sur le compte agence par le Directeur d'agence. Ils devront être consommés dans les 6 mois qui suivent le terme de l'animation en voyage, escapade ou sortie agence.

### Article 6: RGPD , Protection de vos Données

Com & Prima est responsable du traitement des données des participants.

Nous tenons à vous informer que ces données qui vous sont personnelles seront conservées par nous, que vous pouvez y avoir accès à tout moment en vous rendant sur votre compte personnel en utilisant les identifiants et mots de passe qui vous ont été envoyés par courrier séparé. Vous pourrez demander la modification ou l'effacement de toutes les données vous concernant. Vos données seront autrement conservées de manière sécurisée par nous pendant la durée du challenge auquel vous êtes inscrit. Vos données peuvent vous être envoyées et/ou seront modifiées à votre demande ou à celle de votre sponsor, et dans ce cas vous en serez informés. Elles seront supprimées 6 mois après la fin du challenge, ou à votre demande express en recommandé avec A/R à la société organisatrice (Officier de la Protection des Données Signature Sur Mesure division de Com et Prima75/77 rue de Romainville ; 93100 MONTREUIL). Tout compte qui ne serait pas activé en débit ou en crédit pendant une période de 24 mois consécutifs sera bloqué et après 36 mois il sera considéré comme définitivement fermé et les données personnelles qui y sont attachées seront définitivement anonymisées même si le challenge continue à exister. Vos données ne sont utilisées que dans le cadre de ce jeu et concours, et ne seront en aucun cas louées ou vendues, à titre onéreux ou gracieux, à des sociétés qui ne sont ni Sponsor ni Co-sponsor de l'opération .

Le présent règlement est déposé à la SCP Denis CALIPPE, Thierry CORBEAUX et Eric CRUSSARD Huissiers de Justice 416 rue Saint Honoré 75008 PARIS.